

PARIS

SEINE-ET-MARNE

YVELINES

ESSONNE

# LES CENTRES SOCIAUX

• ÎLE-DE-FRANCE

**ANALYSE 2013**

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

HAUT-DE-SEINE

**VAL-D'OISE**

SEINE-SAINT-DENIS

VAL-DE-MARNE

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU VAL D'OISE	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
Liste des centres sociaux	15

# ÉDITO

Le Val-d'Oise est un département jeune. On compte 36% de moins de 25 ans. La population se concentre dans la communauté d'agglomération de Cergy, au sud et à l'est du département.

Le Val-d'Oise est le deuxième département d'Île-de-France par le nombre de centres sociaux (56 en 2011). Les centres sociaux sont tous implantés en zone urbaine et pour une grande majorité sur des quartiers où se concentrent des fortes inégalités sociales, et de ce fait inscrits dans des dispositifs institutionnels (*Contrat Urbain de Cohésion Sociale, programme de Rénovation Urbaine, réussite éducative...*).

La Caf soutient et reconnaît les projets d'animation de la vie sociale dans leur globalité en leur attribuant l'agrément « centre social ». Le soutien et l'accompagnement ont été réaffirmés dans la nouvelle circulaire relative à « l'animation de la vie sociale » en date du 20 juin 2012. La Fédération départementale des centres sociaux et socioculturels du Val-d'Oise fait vivre le réseau des centres sociaux, outil de développement des initiatives des habitants.

La Caf du Val-d'Oise et la Fédération Départementale agissent en complémentarité pour le développement de nouveaux centres sociaux, la généralisation de l'agrément « Animation collective familles », la qualité des projets sociaux en cohérence avec les enjeux des territoires et la pérennité des structures.

Dans un contexte socio-économique qui se complexifie, les centres sociaux sont des lieux de proximité. Ils sont quotidiennement au contact de la réalité des habitants des quartiers, ils s'appuient sur leur vécu et leurs aspirations en mobilisant leurs ressources et en recherchant leur implication. Ayant pour mission le renforcement du lien social, ils répondent aux attentes des différentes composantes de la population et contribuent au développement social local en rapprochant les habitants, les groupes, les associations, les acteurs institutionnels dans le développement d'actions communes.

Depuis 2011, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux de France déploie un outil d'observation des centres sociaux à partir d'une expérimentation développée en Rhône-Alpes. Cet observatoire vise à mieux connaître l'action des centres sociaux et apprécier leur plus value sur les territoires d'intervention.

Pour cette deuxième année d'expérimentation, l'ensemble des Caisses d'Allocations Familiales et des fédérations départementales des centres sociaux d'Île-de-France ont choisi de mobiliser les centres sociaux de leur territoire.

Tous les centres sociaux du Val-d'Oise ont répondu à l'enquête, ce qui démontre l'intérêt qu'ils ont perçu de construire de manière partagée une vision globale de leur situation. Les résultats présentés dans ce document sont le fruit d'une analyse collective menée par des représentants de centres sociaux, de la Fédération et de la Caf du Val-d'Oise.

Ils démontrent que les centres sociaux, par leur capacité à mobiliser les publics et à produire avec eux du changement sont des co-acteurs des politiques publiques.

**La Caf du Val-d'Oise**

**La Fédération départementale  
des centres sociaux et socio-culturels du Val-d'Oise**

# CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

## SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

## DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

### Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

### Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :  
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;  
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;  
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

# RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DU DEPARTEMENT

VAL D'OISE

TERRITOIRE  
CONCERNÉ PAR L'ENQUÊTE

- Centres sociaux municipaux
- Centres sociaux associatifs
- Centre social Caf



# PROJET : GÉNÉRALITÉS

## UN PROJET PLURIANNUEL



L'agrément d'un centre social est décidé par la Caf pour une durée maximale de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. Le renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du projet qui se termine, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions.

*Circulaire Animation de la vie sociale juin 2012.*

Ces projets pluriannuels déclinent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou intérêts des habitants. Au delà des agréments, la Caf 95 apporte un soutien à la vie des structures et accompagne la mise en œuvre d'actions spécifiques.



**91% des centres sociaux valdoisiens adhèrent à la fédération départementale.** Par ce biais, ils se mettent en réseau à différentes échelles du territoire pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés et pour s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

## L'AGRÉMENT

### 88% DES CENTRES SOCIAUX ONT UN AGRÉMENT DE 3 OU 4 ANS.

La durée d'agrément dépend de l'adéquation aux critères institutionnels, des moyens affectés au projet et des marges de progression à développer.

2 ans 13%

3 ans 48%

4 ans 39%



## TERRITOIRE D'INTERVENTION



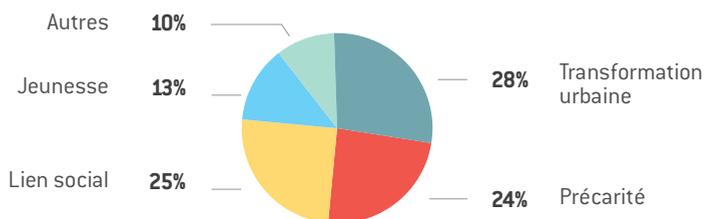
**100%** des centres sociaux sont implantés en zone urbaine sur 27 communes différentes représentant près de 680 000 habitants.

**52%** des centres sociaux interviennent à l'échelle d'un quartier central ou périphérique.

**87%** sont présents sur 20 communes signataires d'un « contrat de ville » reconnaissant leur territoire comme prioritaire.

# PROJET : GÉNÉRALITÉS

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?



## TRANSFORMATION URBAINE

Cette question est particulièrement prégnante pour les centres sociaux valdoisiens présents sur de nombreux quartiers en rénovation. Ils contribuent à faire connaître la demande individuelle et collective des habitants (*logement, cadre de vie, accès aux droits...*).

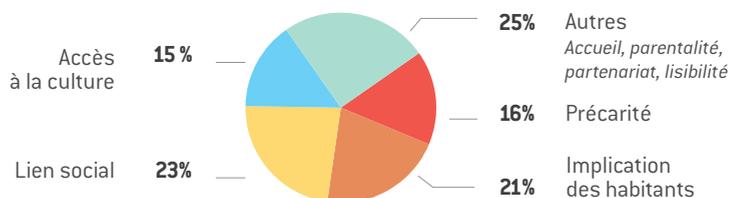
COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE/ PRÉOCCUPATION PRINCIPALE POUR VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?



## RESSOURCES

On constate une réelle préoccupation des centres sociaux sur l'adéquation des ressources aux enjeux du projet et sur l'impact de leur nécessaire adaptation (*changement de directeur, difficultés de recrutement, rénovation, exigüité...*).

QUELS SONT LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL EN COURS



## UN PROJET EN LIEN AVEC LES ENJEUX DES TERRITOIRES

Les centres sociaux s'inscrivent dans une recherche permanente de cohérence entre les problématiques du territoire, leur projet et les actions menées. **Le renforcement du lien social apparaît comme prédominant** sur des territoires urbains où se posent les questions de la requalification

couplée à celles de la précarité ou de l'isolement. Ces points sont repris dans les axes prioritaires de leurs projets. Les projets cherchent **l'implication des habitants pour contribuer au mieux vivre ensemble.**

# PROJET

**59 000 PERSONNES**  
ONT PARTICIPÉ AUX ACTIONS  
PROPOSÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX  
- SOIT 1200 PERSONNES EN MOYENNE PAR CENTRE.

**27 600 PERSONNES**  
S'AJOUTENT À CELA PARTICIPANT AUX ACTIONS  
DES PARTENAIRES HÉBERGÉS DANS LE CENTRE SOCIAL,  
- SOIT UNE MOYENNE DE 600 PERSONNES PAR CENTRE

## UNE PRÉSENCE FORTE AUPRÈS DES FAMILLES

### PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



**85%** des centres sociaux proposent des actions en direction de la PETITE ENFANCE.

**79%** des centres sociaux proposent un lieu d'Accueil Enfant Parent (1<sup>ère</sup> position régionale)



**100%** des centres sociaux proposent au moins 1 action en direction des 6/13 ANS. Principalement des activités de loisirs, culturelles, sportives, du soutien scolaire ou d'accompagnement à la participation d'événements sur le territoire.



**80%** des centres proposent des actions en direction des 13/16 ANS. Activités culturelles et sportives.



**92%** des centres proposent une action en direction des 16/25 ANS. On constate un équilibre entre les actions à visée socioprofessionnelle et celles relevant des loisirs individuels ou collectifs.

### PROJET FAMILLE



**92%** des centres sociaux mènent un projet familles, dont 3% d'entre eux étaient en cours d'agrément ACF.

Outre l'accès aux loisirs dans le cadre de projets collectifs, les actions contribuent au renforcement des liens familiaux et elles favorisent le développement du lien social, notamment par les manifestations festives.

### PARENTALITÉ



**93%** environ des centres développent une action autour de la PARENTALITÉ. Elles s'inscrivent dans des dispositifs partenariaux comme les Réseaux d'Écoute, d'Accompagnement et d'Appui aux Parents.

44% Rencontres entre parents  
29% Ateliers parents/enfants  
16% Relations familles /écoles

# PROJET

Les centres sociaux sont ouverts à l'ensemble des habitants de leur territoire d'implantation, ils développent des actions d'intervention sociales adaptées à leurs besoins et contribuent à la mise en place des différentes politiques publiques sociales.

## LES CENTRES EN PHASE AVEC LES BESOINS DES HABITANTS

- 75%** des centres sociaux proposent des activités au-delà de 20 h au moins 1 fois par semaine
- 84%** sont ouverts pour des activités exceptionnelles durant le week-end, soit en moyenne 18 jours par an.
- Près de 60%** des centres sociaux conduisent une ou plusieurs actions « hors les murs » en lien avec les habitants.

## INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

LES CENTRES SOCIAUX PORTENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PUBLICS FRAGILISÉS ET PROPOSENT UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ.



- 100%** des centres sociaux développent des actions en faveur de l'apprentissage du français.  
2333 personnes ont bénéficié de cet apprentissage.



- 70%** des centres sociaux proposent au moins deux actions d'insertion professionnelle.
- 56%** mènent des actions en direction de bénéficiaires de minima sociaux (RSA),

## ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES D'HABITANTS

LES CENTRES SOCIAUX PERMETTENT AUX HABITANTS DE S'EXPRIMER, DE CONCEVOIR ET DE RÉALISER LEURS PROJETS.



- 64%** des centres sociaux ont accompagné au moins 3 projets portés directement par des habitants.



- 36%** d'entre eux ont accompagné au moins 3 projets à l'initiative des jeunes



- 70%** des centres sociaux proposent un accompagnement pour un départ en vacances.  
516 familles, 1227 jeunes et 327 personnes de plus de 60 ans.

## DE L'IMPLICATION A L'AUTONOMIE DES HABITANTS

LES CENTRES SOCIAUX FAVORISENT L'ÉMERGENCE DES INITIATIVES, SOUTIENNENT LA CAPACITÉ DES HABITANTS À ÊTRE ACTEURS DE LA VIE DU TERRITOIRE.

- 39%** des centres sociaux ont accompagné la création de structures autonomes (*constitution de groupes en association*).
- 71%** des centres sociaux sont associés à des actions collectives portées par les habitants : animations de quartier (*fête des voisins, action interculturelle*), actions de soutien aux collectifs d'habitants (*amicales de locataire ou copropriétaires, conseils de quartier*).

# ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

LES CENTRES SOCIAUX SONT EN PRISE DIRECTE AVEC LES PRÉOCCUPATIONS DES HABITANTS ET CHERCHENT À CONSTRUIRE DES RÉPONSES CONCRÈTES AVEC LES HABITANTS ET LES PARTENAIRES.



NAT. 73%

## 82% des centres sociaux ont une action autour de la SANTÉ :

actions de prévention et de sensibilisation sur les comportements favorables à la santé et sur les dépistages des risques (cancer, MST, Sida).



NAT. 54%

## 55% des centres sociaux ont une action autour du VIEILLISSEMENT :

actions d'informations et des rencontres notamment intergénérationnelles.



NAT. 48%

## 51% des centres sociaux ont une action autour de L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS :

actions d'accueil et d'informations collectives visant à présenter le territoire et ses ressources.



NAT. 34%

## 34% des centres sociaux ont une action autour du HANDICAP :

actions de sensibilisation (semaine du handicap) ou d'intégration de personnes porteuses de handicap.



NAT. 23%

## 27% des centres sociaux ont une action autour du TRANSPORT :

aide à la mobilité par l'information, par la mise en place d'ateliers et d'activités.



NAT. 44%

## 65% des centres sociaux ont une action autour du COMMERCE de l'EMPLOI et de l'ÉCONOMIE :

actions d'accueil, d'information, d'aide et d'orientation, d'accompagnement et de partenariat visant l'insertion professionnelle.



NAT. 44%

## 59% des centres sociaux ont une action autour du LOGEMENT et de L'HABITAT :

actions d'accompagnement juridique et social.



NAT. 70%

## 55% des centres sociaux ont une action autour de la lutte contre l'ISOLEMENT, L'EXCLUSION ET LA PAUPÉRISATION :

majoritairement d'accompagnement spécifique des familles isolées ou exclues ou d'actions de solidarité.

En comparaison à la tendance nationale, on note un aspect plus marqué pour les actions relatives à la santé, au logement et à l'intégration des nouveaux habitants sur des territoires en politique de la ville et l'inscription des centres sociaux dans des dynamiques partenariales favorisant l'accès aux droits des habitants.

# PARTENARIATS

## LE DIALOGUE ÉLUS-HABITANTS



LES CENTRES SOCIAUX OFFRENT DES LIEUX DE CONCERTATION, ENTRE LES ÉLUS DE LA COLLECTIVITÉ LOCALE ET DES GROUPES D'HABITANTS SUR LES QUESTIONS D'INTÉRÊT COMMUN.

**246 RENCONTRES** ont réuni 4 396 participants.  
- soit 126 personnes en moyenne par rencontre.

Les thèmes traités recourent les problématiques de territoire et portent principalement sur :

- la requalification urbaine
- la vie de quartier
- la jeunesse

Le renouvellement du projet social est souvent l'occasion d'échanges entre les habitants et les représentants du gestionnaire (*élus locaux ou administrateurs associatifs*).

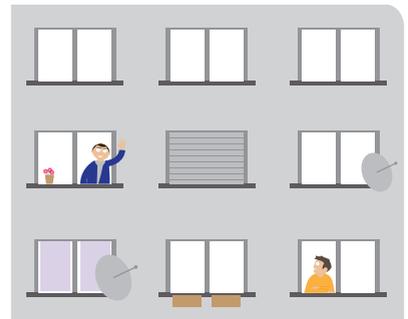
## DES CONVENTIONNEMENTS LOCAUX

Au delà de la convention signée par tous les centres sociaux avec la Caf portant sur l'agrément,

**82%** des centres sociaux ont signé une convention **spécifique** sur des actions avec les collectivités locales de référence et d'autres partenaires (*Conseil Régional, Conseil Général, Etat, bailleurs sociaux...*)

## AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

**87%** des centres sociaux sont en partenariat avec des associations d'habitants, principalement des associations de quartiers, de locataires et de parents d'élèves.



**15 ASSOCIATIONS** sont accueillies en moyenne par centre.

Elles utilisent principalement la fonction ressources et logistique des centres sociaux (*locaux...*).

# VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

## S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT : C'EST DONNER DU TEMPS

### 536 HEURES

c'est le temps de bénévolat investi  
dans l'instance de pilotage  
en moyenne par centre par an.

### 2 086 HEURES

sont consacrées au bénévolat d'activités  
en moyenne par centre par an.



## S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT : C'EST APPRENDRE ET SE FORMER

**14%** des centres sociaux ont permis la formation  
d'habitants associés au pilotage du projet.

### 9 HABITANTS ASSOCIÉS AU PILOTAGE

formés en moyenne par centre.

Ces formations portaient sur les fonctions de gestion  
de la vie associative (fonction employeur), la conduite  
de projet et l'encadrement d'actions.

### 9 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

en moyenne par centre social

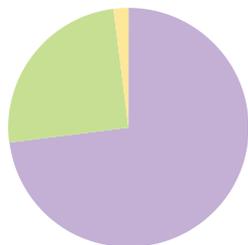
se sont formés aux techniques d'animation,  
à l'accompagnement à la scolarité et à l'accueil  
du public fréquentant les LAEP.



# VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

## MODE DE GESTION

À l'inverse de la tendance nationale, le département du Val-d'Oise se caractérise par une forte prédominance de la gestion municipale.



73% Municipal

25% Associatif

2% Caf

La participation des habitants sous toutes ses formes est un engagement indispensable pour les centres sociaux.

En lien avec les professionnels, les bénévoles font vivre les instances et les activités.

## DES HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LES INSTANCES DE PILOTAGE ET LES ACTIVITÉS

**64%** des centres sociaux sont dotés d'instances de pilotage associant les habitants qui se réunissent en moyenne 8 fois par an.

**3 CENTRES SOCIAUX ASSOCIATIFS** déclinent un conseil d'usagers en plus de leur conseil d'administration.

## DES INSTANCES DIVERSIFIÉES

- conseil d'administration où les habitants exercent une fonction politique dans la gestion associative,
- conseils d'usagers, ou conseil de maison ou comité d'animation dans la gestion municipale.



**19 ADMINISTRATEURS OU HABITANTS** sont mobilisés sur le pilotage en moyenne par centre social.



**51 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS** sont mobilisés en moyenne par centre social.

# RESSOURCES HUMAINES

## DES ACTEURS AU SERVICE DU PROJET

À l'échelle départementale,

### 975 SALARIÉS

- soit 17 salariés  
en moyenne par centre  
(30 salariés en moyenne  
au niveau national.)

### DE 3 À 18 ETP<sup>1</sup>

c'est l'écart variable  
selon les centres,  
- soit 9 ETP  
en moyenne par centre.

<sup>1</sup> ETP: équivalent temps plein

Dans le détail et au niveau des équivalents temps plein :

#### 3.8 ETP PILOTAGE DU PROJET SOCIAL

1.15 ETP direction, 1.55 ETP accueil, 0.36 comptabilité

#### 6 ETP ANIMATION

#### 1.6 ETP PETITE ENFANCE

(uniquement pour 25% des centres sociaux)

#### 1.8 ETP AUTRES FONCTIONS

## TYPES DE CONTRATS



### 44% des équipes sont des permanents en CDI.

Cela traduit un fort recours au  
contrat de temps partiel et/ou  
ponctuels pour des salariés  
intervenant sur le volet  
animation.

## LA FONCTION EMPLOYEUR : UNE RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE

Tous les centres sociaux associatifs appliquent une convention collective - principalement celle des Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA) – qui permet de garantir et d'améliorer les conditions de l'exercice du travail autant pour les salarié(e)s que pour l'employeur. On constate d'ailleurs que les conflits prudhommaux et les ruptures conventionnelles sont très rares en 2011.

# RESSOURCES HUMAINES

## QUALIFICATION DES DIRECTEURS ET DES RÉFÉRENTS FAMILLES



**84%** des directeurs ont un diplôme de niveau I ou II, (55% sur le plan régional). Ce qui rapproche le niveau de qualification des directeurs des exigences de la lettre circulaire du 20 juin 2012.

**70%** des centres sociaux constatent une relative stabilité des directeurs. La présence sur leur poste varie de 4 à 11 ans, ce qui leur permet de réaliser au moins un projet sur la période de l'agrément, alors que pour plus de 30% des centres sociaux, les directeurs se succèdent tous les 1 à 2 ans.

### RÉFÉRENT FAMILLE

**60%** des centres sociaux emploient un référent familles d'un niveau supérieur ou égal au niveau III. Au regard de cette circulaire, un effort de qualification des référents familles reste donc à faire.

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ



**85%** des centres sociaux proposent des formations, - soit en moyenne 5 formations par an.

### UN TIERS DES CENTRES

ont inscrits des salariés en formations diplômantes : BPJEPS\*, BAPAAT\*.

\*BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. IV)

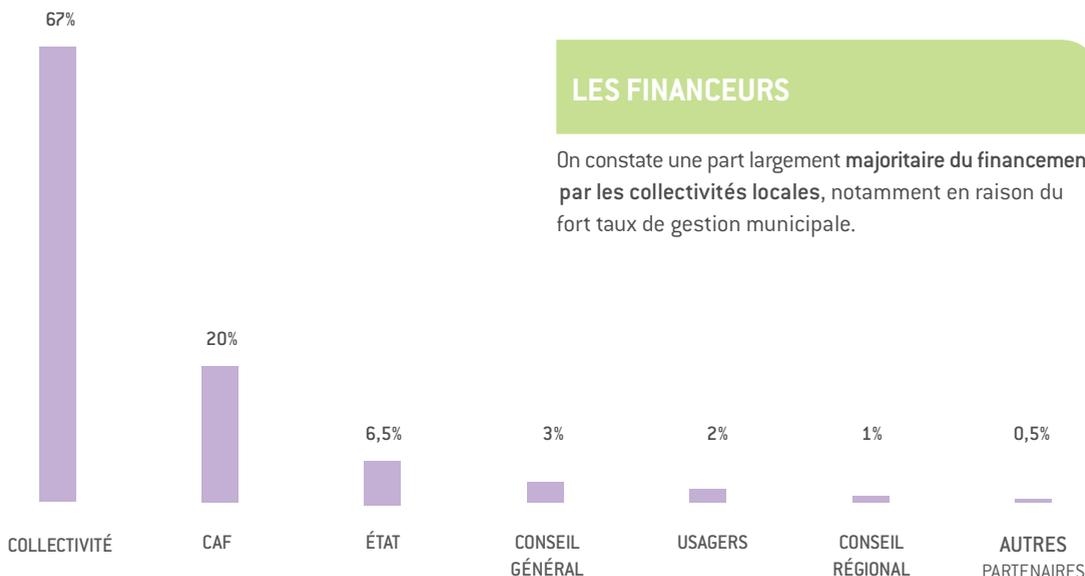
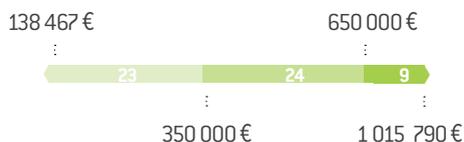
\*BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (niv. V)

# FINANCES

## DES BUDGETS MOYENS VARIABLES

**441 435 €** dans le Val-d'Oise.  
**615 000 €** au niveau national.

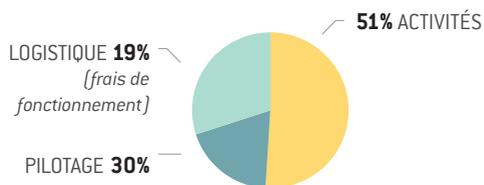
### DISTRIBUTION DES BUDGETS DES CENTRES SOCIAUX



### ZOOM SUR LA PART DES USAGERS

La participation des usagers en Val-d'Oise est inférieure à la moyenne nationale s'élevant à 10%. Ce constat est à mettre en relation avec la faiblesse des ressources des habitants présents sur les territoires d'implantation des centres sociaux.

## RÉPARTITION DES CHARGES : PLA



La part importante du budget consacrée aux activités correspond aux multiples actions développées par les centres sociaux

## LES FINANCEURS

On constate une part largement majoritaire du financement par les collectivités locales, notamment en raison du fort taux de gestion municipale.

### LA QUESTION DU FONDS DE ROULEMENT :

#### Une nécessité associative

La grande majorité des centres ont un fonds de roulement inférieur à trois mois ; celui-ci tend à se réduire en 2011 alors qu'un fonds de roulement de 3 à 6 mois permet une gestion sereine.

## LISTE DES CENTRES SOCIAUX SUR LE VAL D'OISE

### ARGENTEUIL

- Centre Social Conjugue
- Centre Social Jean Bosco
- Maison Pour Tous du Val d'Argent
- CADIS
- Maison de Quartier du Val Notre Dame
- Maison de Quartier Guy Moquet
- Maison de Quartier du Val d'Argent Sud
- Maison de Quartier des Coteaux
- Maison de Quartier du Centre Ville

### BEZONS

- Centre Social La Berthie
- Centre Social Robert Doisneau
- Centre Social Le Colombier

### BOUFFÉMONT

- Espace Gustave Eiffel

### CERGY

- Maison de Quartier des Hauts de Cergy
- Maison de Quartier des Touleuses
- Maison de Quartier des Linandes
- Maison de Quartier de l'Âxe Majeur - Horloge

### DOMONT

- Centre Social Georges Brassens

### EAUBONNE

- Espace Jeunesse et familles

### ERAGNY

- Maison de la Challe
- Maison des Dix Arpents

### ERMONT

- Centre Socioculturel François Rude
- Centre Socioculturel Les Chênes

### FOSSES

- Centre Social Agora

### FRANCONVILLE

- Espace Fontaines

### GARGES-LES-GONESSE

- Centre Social «les Doucettes»
- Centre Social Dulcie September
- Centre Social du Plein Midi
- Centre social Jean-Baptiste Corot

### GONESSE

- Centre Socioculturel Louis Aragon
- Centre Socioculturel Marc Sangnier
- Centre Socioculturel Ingrid Betancourt

### GOUSSAINVILLE

- Centre Social des Grandes Bornes

### JOUY-LE-MOUTIER

- Maison de Quartier des Eguerets

### LOUVRES

- MJC/Maison Pour Tous La Lucarne

### MENUCOURT

- Maison de Menucourt

### MONTMAGNY

- Centre Social de Montmagny

### PERSAN

- Centre Social Agora

### PIERRELAYE

- Centre Social Municipal

### PONTOISE

- Centre Socioculturel des Louvrais
- Centre Socioculturel de Marcouville
- Espace Larris - Maradas

### SAINT-LEU-LA-FORÊT

- Maison de la Plaine

### SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

- Maison de Quartier des Chennevières

### SAINT-PRIX

- Centre Social la Frat'

### SARCELLES

- Centre Social des Sablons
- Maison de Quartier des Vignes Blanches
- Centre Social Les Lochères
- Maison de Quartier «Rosiers-Chantepie»
- Maison de Quartier Valéry-Watteau

### SOISY-SOUS-MONTMORENCY

- Centre Social Les Campanules
- Centre Socioculturel les Noël's

### TAVERNY

- Espace Vincent Vigneron
- Espace Georges Pompidou

### VAURÉAL

- Maison de Quartier l'Agora

### VILLIERS-LE-BEL

- Maison de Quartier Salvador Allende
- Maison de Quartier Boris Vian
- Maison de Quartier Camille Claudel

---

## **Le projet SENACS**

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS)-Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes<sup>1</sup>. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En 2013, 1 163 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » selon les principes exprimés par Patrick Viveret dans « Reconsidérer la richesse ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

---

## **En Île-de-France**

En Île-de-France, 294 des 318 centres sociaux ont répondu à l'enquête. À l'occasion de rencontres régulières, les Caf et les fédérations des centres sociaux ont analysé les résultats et produit un livret régional.

---

## **Coordonnées**

### **Caf du Val-d'Oise**

Quartier de la Préfecture - 2, Place de la Pergola, 95018 Cergy-Pontoise  
01 30 73 63 48

### **Fédération départementale des centres sociaux et socio-culturels du Val-d'Oise**

66, rue de Gisors, 95300 Pontoise  
01 39 09 92 92

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

*1 Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes*

Retrouvez les plaquettes de chaque département francilien sur le site [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)



Retrouvez également la plaquette nationale  
ainsi que les plaquettes locales des 10 sites pilotes :  
Île-de-France, Bretagne, Gironde, Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône,  
Nord, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Moselle, Midi-Pyrénées.

Création et mise en page : Urbanitude

Photos : Fédération des Centres Sociaux du Val d'Oise

Achévé d'imprimer en Septembre 2013

PROJET



[www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

